

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

JEUDI 14 DÉCEMBRE

Depuis 1992, à l'initiative de l'ONU, la journée internationale des personnes handicapées est célébrée chaque année le 3 décembre. L'académie a choisi de la reporter exceptionnellement au **jeudi 14 décembre**.

Cette journée est l'occasion de mieux faire connaître les personnes en situation de handicap et les avantages que présente leur inclusion dans notre société. Le thème de l'édition 2017 est "Des transformations durables pour une école inclusive". Les dispositifs collectifs de scolarisation d'élèves en situation de handicap s'appellent les classes **ULIS** : unités localisées pour l'inclusion scolaire. Elles permettent la scolarisation dans le premier et le second degrés d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles compatibles.

Cette journée du jeudi 14 décembre vise à faire un focus sur les unités externalisées mises en place récemment dans l'académie.

De 8h15 à 9h00, les visites des unités externalisées de :

- **Kourou**, le collège Ho-Ten-You, en présence de Madame la Principale et son équipe, des responsables du SESSAD de l'ADPEP, de Madame Louis-Alexandre et Monsieur. Brossault, référents handicap et de Madame Marie-Solange Saibou, conseillère pédagogique ASH, présentera ce nouveau dispositif qui assure la scolarisation d'une dizaine de jeunes en situation de handicap.

- **Macouria**, le collège Antoine-Sylvère FELIX, en présence de Monsieur le Principal et son équipe, des responsables de l'ITEP, de Madame Lytcia Bourguignon, référente handicap et de Madame Nicole SMOCK, responsable académique des AESH, présentera ce nouveau dispositif qui assure la scolarisation de jeunes en situation de handicap.

- **Cayenne**, le lycée Melkior- Garré en présence de Madame la Proviseure et son équipe, des responsables de l'IMED, de Madame Annette LAURES, directrice pédagogique de l'IMED, présentera ce nouveau dispositif qui assure la scolarisation de jeunes en situation de handicap.

De 9h30 à 10h00, les visites de l'unité trouble des fonctions motrices de :

- **Rémire-Montjoly**, le collège Rééberg Néron, en présence de Monsieur le Recteur, Monsieur. le Principal et son équipe, des responsables de l'IEM de l'ADPEP, de Monsieur David NOEL, Conseiller Technique ASH, de Madame Sandrine Cesaire, référente handicap, présentera ce nouveau dispositif qui assure la scolarisation de jeunes porteurs de troubles moteurs.

De 10h15 à 11h15, au Rectorat en salle Maripa, Monsieur le Recteur et l'équipe de circonscription ASH présenteront les nouveaux dispositifs ULIS en particulier l'unité du Collège Rééberg Néron scolarisant des jeunes avec troubles moteurs et les unités externalisées de l'académie.